

Le sous-ministre

Québec, le 25 février 2019

Madame Nancy Poirier  
Directrice générale par intérim  
Ville de Châteauguay  
5, boulevard D'Youville  
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

Madame la Directrice générale,

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a bien reçu la demande de la Ville de Châteauguay afin de poursuivre un contrat en cours avec l'entreprise Centre de tri Mélimax inc., malgré son inscription au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics. Ce contrat concerne la récupération et la valorisation des matières résiduelles et la gestion de l'écocentre.

Après analyse de votre demande et en raison de circonstances exceptionnelles, la ministre autorise, pour un délai supplémentaire d'une durée maximale de 90 jours, la poursuite de votre contrat en cours avec l'entreprise Centre de tri Mélimax inc. afin de permettre à la Ville de procéder aux démarches requises pour l'attribution d'un contrat avec un nouveau fournisseur.

Le délai de 90 jours débutera à compter de la fin du délai de 60 jours prévu à l'article 21.3.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Ainsi, votre contrat avec l'entreprise Centre de tri Mélimax inc. devra prendre fin au plus tard le 10 juin 2019.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

*Original signé par*

Frédéric Guay

**Québec**  
Aile Chauveau, 4<sup>e</sup> étage  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
**Téléphone : 418 691-2040**  
Télécopieur : 418 644-9863  
[www.mamh.gouv.qc.ca](http://www.mamh.gouv.qc.ca)

**Montréal**  
800, rue du Square-Victoria  
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1B7  
**Téléphone : 418 691-2040**  
Télécopieur : 418 644-9863